



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire



Séance du Jeudi 24 Juin 2021

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 40  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 8  
Nombre de membres excusés : 6  
Nombre de membres absents : 7

Date de convocation :  
18 juin 2021

Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :

1<sup>er</sup> JUL. 2021  
et affichage le :

1<sup>er</sup> JUL. 2021

9 - Autres domaines de compétences

L'an 2021, le 24 juin à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 18 juin 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 18 juin 2021.

Mme Marie-Noëlle BALLÉ a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**Objet : Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) – Validation**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					X
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY				X	
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Jean-Christophe MEUNIER			X : Mme Valérie DESQUESNE		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE				X	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Christian MARIETTE	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE	X				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON					X
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

**VALDALLIERE**

M. Jean-Paul ANGENEAU					X
Mme Isabelle BACHELOT				X	
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU				X	
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA			X : M. Frédéric BROGNIART		

**VIRE NORMANDIE**

M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE	X				
Mme Cindy BAUDRON	X				
M. Lucien BAZIN			X : Mme Annie ROSSI		
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Annie ROSSI		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY				X	
Mme Marie-Odile MOREL			X : M. Marc ANDREU SABATER		
Mme Valérie OLLIVIER				X	
M. Régis PICOT			X : Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>40</b>		
<b>Quorum</b> En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			<b>21</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*)</b> *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)			<b>48</b>		

M. Marc ANDREU SABATER, Président donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Pour accélérer la relance économique, dans le contexte de la crise sanitaire, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Ce contrat, d'une durée de six ans, s'articule autour de quatre transitions : écologique, démographique, numérique et économique. Il prend la suite du contrat de ruralité, arrivé à échéance le 31 décembre 2020.

Le CRTE a vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes avec l'Etat.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu afin d'affiner le portrait de territoire. Par conséquent, le CRTE de l'Intercom de la Vire au Noireau s'articule autour des éléments suivants :

Transition	Enjeux	Actions
Transition démographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vieillissement de la population</li> <li>- La présence d'une offre de soins adaptée aux besoins du territoire</li> <li>- L'adaptation des écoles aux évolutions démographiques</li> <li>- La revitalisation des bourgs centre</li> </ul>	Adapter et diversifier l'offre de logements
		Répondre aux besoins de santé du territoire en concertation avec les professionnels
Transition économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ancrage et le développement des entreprises,</li> <li>- Le soutien à l'offre en commerce et services de proximité,</li> <li>- Le développement de l'offre de formation et l'insertion professionnelle,</li> <li>- Le développement du tourisme,</li> <li>- Le renforcement de l'attractivité territoriale.</li> </ul>	Répondre aux besoins des acteurs économiques
		Assurer la pérennité et le développement du commerce de proximité
		Diversifier l'offre de formation, favoriser l'insertion professionnelle et l'orientation des publics
		Renforcer d'attractivité (communication, tiers lieux, co-working...)
Transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La rénovation des bâtiments,</li> <li>- Le développement de la filière bois-énergie,</li> <li>- La restauration et la préservation des cours d'eau,</li> <li>- La sécurisation de la production d'eau potable,</li> <li>- Le développement des circuits courts et de l'approvisionnement en produits locaux,</li> <li>- Le développement du tourisme vert,</li> <li>- Le développement de solutions de mobilité sur le territoire intercommunal</li> </ul>	Valoriser le patrimoine naturel (haies, tourisme durable, biodiversité, qualité de l'eau) et agricole
		Développer la mobilité durable
		Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et l'entretien des éléments du patrimoine bâti
Transition numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une couverture mobile de qualité</li> <li>- Le développement des tiers-lieux, des espaces de co-working</li> <li>- L'accompagnement dans l'accès au numérique.</li> </ul>	Développer et accompagner à l'inclusion numérique
		Développer les lieux dédiés
		Accompagner les acteurs du territoire dans l'accès au numérique

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 14 juin 2021, il est ainsi proposé au Conseil communautaire de :

- Valider l'engagement de l'Intercom de la Vire au Noireau dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique,
- Autoriser M. le Président ou son représentant à signer le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), dont le projet est joint en annexe, et tout document y afférent,

- Habilitier M. le Président à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes les subventions visant à faciliter la mise en œuvre de cette démarche et, le cas échéant, à signer toutes les conventions et les documents s'y rapportant.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0  
 Adopté à la majorité  Adopté à l'unanimité  Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER







## Contrat de relance et de transition écologique

### Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan de relance s'articule autour de trois priorités :

### **Écologie**

30 milliards de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

### **Compétitivité**

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets, nos industries, et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer notre indépendance économique. 25 milliards seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent  $\frac{1}{3}$  de l'activité économique des entreprises françaises.

### **Cohésion**

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.

La vision de long-terme du plan de relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, le Département représenté par Jean-Léonce DUPONT, président et la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau, représentée par Marc ANDREU SABATER, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes rurales, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

## Introduction

L'Intercom de la Vire au Noireau a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par fusion de la Communauté de communes du Pays de Condé et de la Druance et de l'Intercom Séverine et extension aux communes nouvelles de Souleuvre-en-Bocage, Valdallière et Vire-Normandie.

Elle exerce les compétences suivantes :

### 1. Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur, Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communal
- Action de développement économique :
  - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
  - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
  - Promotion du tourisme : Création de l'EPCI Office de Tourisme du Pays Virois et des Collines de Normandie (IVN/PBI)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
  - L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
  - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
  - La défense contre les inondations et contre la mer ;
  - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs : Aires d'accueil de Condé-sur-Noireau et de Vire
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés :

### 2. Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire :
  - Entretien des sentiers de randonnée déclarés d'intérêt communautaire
  - Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie inscrites dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire :
  - Programme Local de l'Habitat (PLH) : élaboration et mise en œuvre d'un PLH à l'échelle de la communauté de communes
  - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : pilotage, gestion et soutien aux actions d'amélioration de l'habitat privé d'intérêt communautaire (OPAH, PIG ou protocole "Habiter Mieux" sur les territoires issus de la fusion (communes des pôles de proximité de Condé et de Saint-Sever)
- Action Sociale d'intérêt communautaire :
  - Les politiques de l'emploi et de la formation : soutien et actions en faveur de la formation, de l'apprentissage et des filières présentes sur le territoire
  - Les mesures partenariales et complémentaires aux missions locales du territoire, en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes de moins de 26 ans
  - Les mesures partenariales et complémentaires en faveur des personnes âgées au titre du centre local d'information et de coordination gérontologique du Bocage (CLIC)

- Le soutien au guichet local "Point d'accès au droit"

### 3. Compétences facultatives

#### Sont d'intérêt communautaire :

- La gestion et l'entretien des équipements et forages de la station de production d'eau du Val Mérienne
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie hors zones d'activités économiques. Sont d'intérêt communautaire toutes nouvelles voies de desserte, échangeurs et aménagement routier concerté à vocation économique
- La gestion et l'entretien du pôle de santé libéral et ambulatoire en service à Condé-en-Normandie. Actions concertées en faveur de l'attractivité du territoire en matière médicale.

*Modification à venir : A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, la compétence Mobilité sera transférée à l'Intercom de la Vire au Noireau.*

#### *Des réflexions sont en cours pour :*

- La prise de compétence Habitat à l'échelle de L'Intercom
- La prise de compétence commerce à l'échelle de l'Intercom
- Le transfert du PSLA de Vire Normandie à l'Intercom
- Les actions en faveur de l'enseignement supérieur.

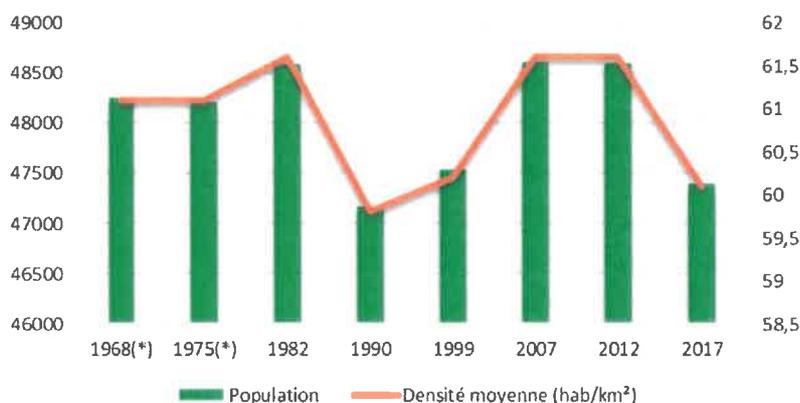
*Les données de ce diagnostic sont issues du contrat de ruralité, du PCAET, de la candidature à l'appel à projets « Petite Ville de Demain » et du diagnostic du SCoT, en cours de révision. Il sera complété en fonction des évolutions du territoire.*

# 1. Transition démographique

## EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE : QUELS ENJEUX FACE A LA PERTE DEMOGRAPHIQUE ?

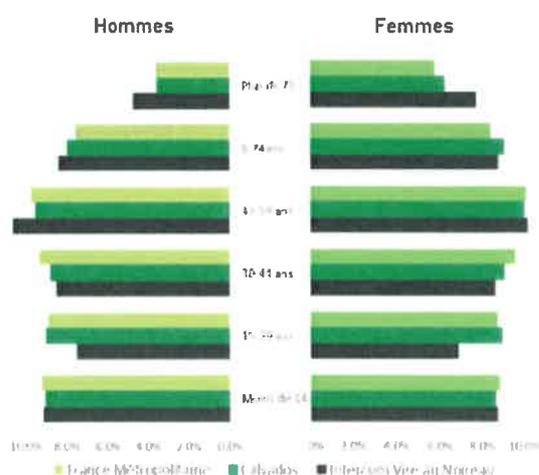
L'Intercom de la Vire au Noireau se compose de 17 communes représentant 47 385 habitants (INSEE 2017). Avec une moyenne de densité de population de 60,1 hab./km<sup>2</sup>, le territoire est faiblement dense. Vire Normandie et Condé-en-Normandie connaissent toutefois une densité plus importante.

Evolution de la population



Depuis 1968, la population de l'Intercom de la Vire au Noireau varie entre 47 500 et 50 000 habitants. Cependant, les territoires de Vire-Normandie, de l'ancienne Condé Intercom et de Noues de Siègne voient leur population diminuer.

La pyramide des âges



La part de la population des 60 ans et plus de l'Intercom de la Vire au Noireau s'établit à 29,7% et est supérieure à la moyenne départementale (26,8%) ou métropolitaine (25,4%) (données diagnostic SCOT). La prise en charge de cette population constitue donc un enjeu important, d'autant plus que les personnes âgées vivent souvent seules.

Le territoire bénéficie d'une couverture en structures d'hébergement pour personnes dépendantes, mais aussi pour personnes autonomes : 9 EHPAD et 4 résidences autonomie.

Toutefois, les services et les équipements doivent être adaptés afin de prendre en compte le mode de vie et l'évolution des besoins des personnes âgées en termes d'accès aux soins et aux équipements, d'hébergement et de mobilité.

### a. L'accès aux soins, préoccupation majeure du territoire

L'offre et l'accès aux soins sont une préoccupation majeure du territoire.

Le pôle de Vire rassemble les équipements de santé les plus spécialisés et présentant la plus forte concentration de médecins généralistes du territoire au détriment des zones rurales les plus isolées. L'offre de soins libérale est ainsi inégalement répartie sur le territoire avec une forte concentration sur Vire-Normandie. Une dizaine de communes assure toutefois un relais essentiel en ayant au moins un médecin ou un pharmacien sur place, permettant d'assurer un service minimum sur le territoire. Mais certaines communes ne disposent d'aucun service en matière médicale.

Afin de garantir l'accès aux soins de tous les habitants et de développer une offre de santé de proximité garantissant la continuité des soins et la prise en charge globale des patients, **certaines collectivités ont travaillé sur la construction de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA).**



Deux PSLA existent aujourd'hui sur le territoire de l'Intercom : à Vire Normandie et à Condé-en-Normandie. La gestion du PSLA de Condé a été confiée à l'Intercom de la Vire au Noireau, dans le cadre de sa compétence facultative **Gestion et entretien du pôle de santé libéral et ambulatoire en service à Condé en Normandie.**



Une réflexion est en cours pour l'élaboration d'un Contrat local de Santé sur l'Intercom de la Vire au Noireau.

Une maison de santé a également été créée à Souleuvre-en-Bocage (la Graverie) et a ouvert en janvier 2018. Un projet de maison médicale est en cours de réflexion à Souleuvre en Bocage, sur la commune déléguée de Saint-Martin des Besaces. Un projet de PSLA est en préparation à Nous de Sienne.

### **b. L'accès aux équipements et services publics, un enjeu pour un territoire rural**

L'Intercom de la Vire au Noireau dispose d'une diversité d'équipements et services sur l'ensemble du territoire avec une concentration des plus structurants sur Vire et Condé sur Noireau. Les équipements présents dans les bourgs ruraux sont complémentaires à ceux des pôles urbains.

L'ensemble du territoire est maillé par **4 Points Info 14 (PI 14) avec portage communal** : Nous de Sienne, Valdallière, Souleuvre en Bocage et Condé-en-Normandie. Trois PI 14 sont labellisés **Maison France Services**, celui de Souleuvre est en cours de labellisation. Le temps d'accès à un PI14 ou à la ville pôle de services publics (Vire) est compris entre moins de 10 minutes et 20 minutes (*source : portrait de territoire, CD14, 2017*).

Concernant l'offre d'enseignement, le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau accueille 39 établissements d'enseignement primaire, 8 collèges, 5 lycées, mais aussi une offre d'enseignement supérieur et de formation pour adultes.

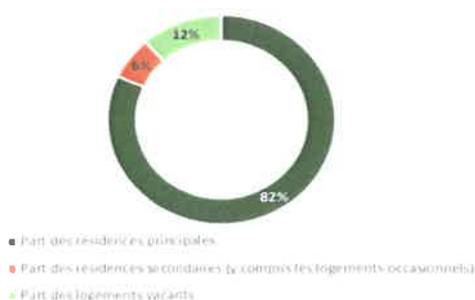
**Pour l'enseignement primaire, le territoire est confronté à la fragilité de certains établissements due à une baisse de la démographie scolaire.** Il devra ainsi être vigilant à l'adaptation des écoles aux évolutions démographiques et des effectifs (diminution ou augmentation).

La commune de Vire Normandie, porte une **démarche novatrice, appelée Territoire Éducatif Rural.**

Ce programme vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

### **c. Le logement : axe de revitalisation des bourgs**

Catégories de logements en 2017



Concernant le logement, **26 017 logements sont recensés sur le territoire dont 81,8% de résidences principales. La part des logements vacants est de 11,7% contre 6,9% à l'échelle du Calvados et 8,2% au niveau régional. Celle des résidences secondaires et occasionnelles est de 6,5% (moyenne régionale de 9,9%) (source : INSEE 2017).** Au-delà de la masse de ces logements (environ 3000 en 2017), c'est le rythme de

progression de la vacance qui est préoccupant : + 41% en 10 ans (entre 2007 et 2017).

Cette **décroissance démographique peut donc aller de pair avec une perte de vitalité**, d'autant qu'elle touche encore davantage le pôle principal de Vire ainsi que la commune historique de Condé-sur-Noireau. Le Plan « **Action Cœur de Ville** » sur Vire Normandie comme l'étude de requalification du centre-ville sur Condé-en-Normandie constituent des stratégies pour revitaliser ces territoires.

**Les collectivités mettent en place des diagnostics et des actions de réhabilitation des logements et, plus largement, des actions en faveur de la revitalisation des bourgs centre :**

- Engagement dans un **CEP (Conseil en Energie Partagé)**, en partenariat avec le SDEC Energie,
- Des **OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)** et des **Protocoles territoriaux**,
- Des SDI (Schémas Directeurs de l'Immobilier),
- Des engagements en faveur de la transition énergétique : **PCAET** intercommunal, label **Cit'Ergie** de Vire Normandie,
- Engagement dans les dispositifs « Action Cœur de Ville », « **Petite Ville de Demain** » et **Opération de Revitalisation Territoriale (ORT)** permettant notamment d'être éligible au dispositif Denormandie.

Il est donc indispensable de retrouver des centralités attractives, par leur offre de logement de qualité, mais aussi par une offre de commerces et de services diversifiée.

### En conclusion

#### Constats

- 29,7% de la population est âgée de plus de 60 ans
- une offre de soins libérale inégalement répartie sur le territoire
- la fragilité de certains établissements de l'enseignement primaire
- la décroissance démographique et la perte de vitalité des bourgs

#### Enjeux

- le vieillissement de la population
- la présence d'une offre de soins adaptée aux besoins du territoire
- l'adaptation des écoles aux évolutions démographiques
- la revitalisation des bourgs centre

#### Actions

- adapter et diversifier l'offre de logements
- répondre aux besoins de santé du territoire en concertation avec les professionnels

## 2. Transition économique

### L'ECONOMIE ET L'EMPLOI : MAINTENIR ET ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE LOCALE

L'Intercom de la Vire au Noireau compte **18 867 emplois en 2017**, dont plus de 75 % sont concentrés sur les pôles de Vire-Normandie (11 537 emplois) et de Condé-en-Normandie (3 307 emplois). Condé-sur-Noireau fait également partie de la zone d'emploi de Flers.

**74,2% de la population de 15 à 64 ans est active** (72,9% dans le Calvados et 73,4% en Normandie).

L'Intercom de la Vire au Noireau est à la fois un **territoire rural et industriel**. En effet, **l'agriculture occupe une place importante dans le territoire tant au point de vue économique qu'au point de vue paysager et cadre de vie**. C'est une caractéristique primordiale de son identité. De plus, le territoire est un **bassin laitier important** avec une production qui représente un tiers de la production laitière moyenne du Calvados.

L'industrie concentre presque deux fois plus d'emplois salariés (24 %) que dans le Calvados (12,6%), soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la Normandie (16%). (source : données INSEE, 2017)

Les ouvriers représentent ainsi 34,3 % des actifs contre 23,3 dans le Calvados et 25,1 % au niveau régional. A noter également une faible part de cadres et de professions intellectuelles supérieures (8,6 %) contre 12,3% au niveau régional et 13,2 au niveau du département.

Aussi, l'Intercom de la Vire au Noireau et Flers Agglo, sous l'appellation « Les Collines de Normandie » bénéficient du **label national Territoires d'Industrie**. Les 2 EPCI ont contractualisé avec l'Etat et la Région autour d'un plan d'actions à mettre en œuvre afin de développer l'industrie sur leur territoire, pour la période 2019-2022. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie et du territoire (accueil et ancrage des populations et des entreprises)
- Faciliter le recrutement et la formation des personnels
- Encourager l'innovation,
- Favoriser la simplification administrative et réglementaire.

L'Intercom est également **lauréate 2018 de l'AMI Economie Circulaire en Normandie**, lancé par le Comité Régional d'Economie Circulaire, pour 2 volets :

- **L'Ecologie Industrielle et Territoriale** : Cette démarche de coopérations inter-entreprises contribue à développer l'économie circulaire et à renforcer le lien entre les entreprises du territoire. Elle regroupe 3 types de coopérations : substitution, mutualisation des ressources et mutualisation des achats.
- **La Restauration en circuits courts** : Ce volet, initialement axé sur la restauration collective, a évolué aujourd'hui vers un **Projet Alimentaire Territorial** (cf. *transition écologique*).



Un projet de **Schéma de développement économique et de stratégie foncière** est en cours de préparation. Il s'agit d'un document programmatique sur le développement économique et sur la stratégie foncière, décliné en deux parties : la réalisation d'un diagnostic socio-économique du territoire et la définition d'orientations stratégiques, avec la déclinaison et la priorisation des actions et projets opérationnels à mener à court, moyen et long terme.

#### **d. Le commerce : marqueur d'attractivité des centre-bourgs**

L'activité commerciale est concentrée dans les deux pôles urbains : Vire et Condé-sur-Noireau. En milieu rural, où la densité de la population est plus faible, le tissu commercial est fragile.

Un travail conjoint Intercom/communes est mené en matière de compétence partagée « commerce » (foncière

commerciale, Market place ...) - l'observatoire du commerce communautaire permet de situer et mesurer la vacance commerciale sur chacun des pôles de proximité de l'Intercom, en 2019.

Il en ressort comme essentiel de **soutenir l'offre en commerce et services de proximité afin de préserver la vitalité des bourgs et de disposer d'une offre au plus près des habitants.**

L'Intercom de la Vire au Noireau a, de la sorte, acté, par délibération du Conseil Communautaire du 25 mars 2021, la création d'un poste de **Manager de commerce**, cofinancé par la **Banque des Territoire**, dans le cadre du programme « **Petites Villes de demain** ». Cela permettra de coordonner les actions dédiées au commerce sur le territoire de l'Intercom, en lien avec les programmes d'actions des dispositifs « Action cœur de Ville », ORT multisites et « Petite Ville de Demain » dont les 2 axes principaux sont le commerce et l'habitat.

#### **e. Le tourisme : des atouts paysagers, naturels et patrimoniaux**

Du point de vue touristique, le territoire bénéficie **d'une position géographique stratégique entre le Mont-Saint-Michel et les Plages du Débarquement.**

Il dispose d'un **patrimoine naturel et paysager de grande qualité, réel atout pour le développement du tourisme vert et des activités de nature.** Le tourisme présente ainsi des enjeux de développement importants et s'appuie sur des **pôles d'attractivité structurants** : Le Viaduc de la Souleuvre, le pôle touristique en forêt de Saint-Sever, le Lac de la Dathée avec sa base de voile et le golf, le château de Pontécoulant etc. Ce développement doit être maîtrisé afin de préserver les espaces naturels.

Par ailleurs, le territoire est maillé par une grande diversité de circuits de randonnée : deux espaces VTT labellisés FFC du Bocage Normand et de la Suisse Normande, la Véloroute Plages du Débarquement-Mont Saint Michel, des itinéraires équestres d'intérêt régional, des boucles vélo, des pistes cyclables, des itinéraires de randonnée pédestre de qualité.

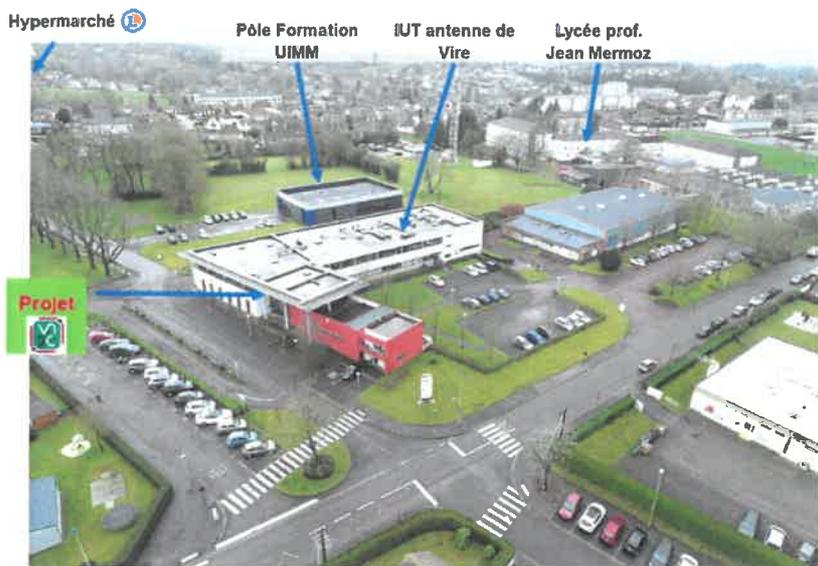
Toutefois, le territoire est confronté à un **tourisme essentiellement de passage**. Des actions en faveur d'une offre permettant l'allongement de la durée des séjours s'avèrent nécessaires.

**La richesse du patrimoine vernaculaire fait également partie de l'identité et le paysage du territoire.** Les collectivités et l'Etat s'engagent dans des programmes de préservation et de restauration de ce patrimoine.

#### **f. Une offre de formation répondant aux besoins de recrutement du territoire**

Concernant l'enseignement, le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau dispose de 39 établissements d'enseignement primaire, 8 collèges, 5 lycées dont un Lycée Agricole (Les Champs de Tracy à Vire) et un Lycée technique (Charles Tellier) à Condé-sur-Noireau.

**L'offre d'enseignement supérieur, concentrée sur Vire, représente un grand atout.**



Toutefois, face au besoin croissant du tissu économique en personnel qualifié, le territoire a souhaité travailler sur le **développement de l'offre de formation** afin de réduire sa dépendance vis-à-vis d'une main d'œuvre exogène délicate à capter, de retenir et attirer les jeunes et de renforcer les entreprises, en particulier industrielles. Ainsi, elle a candidaté à l'appel à projets « **Campus Connecté, tiers lieux de proximité et poursuite d'études** » lancé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle est lauréate 2021.

Illustration (ou vue 3D) non contractuelle

### En conclusion

#### Constats

- un territoire marqué par l'industrie et l'agriculture
- une part importante d'emplois salariés dans l'industrie
- une faible part de cadres et de professions intellectuelles supérieures
- un besoin de personnel qualifié et un renforcement des entreprises
- un tissu commercial fragile
- un tourisme essentiellement de passage

#### Enjeux

- l'ancrage et le développement des entreprises
- le soutien à l'offre en commerces et services de proximité
- le développement de l'offre de formation et l'insertion professionnelle
- le développement du tourisme
- le renforcement de l'attractivité territoriale

#### Actions

- répondre aux besoins des acteurs économiques
- assurer la pérennité et le développement du commerce de proximité
- diversifier l'offre de formation, favoriser l'insertion professionnelle et l'orientation des publics

### 3. Transition écologique

#### LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE INTERCOMMUNAL : OUTIL STRATEGIQUE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'INTERCOM

L'Intercom de la Vire au Noireau a adopté son PCAET le 30 janvier 2020 pour une période de 6 ans. Le PCAET est un projet territorial de développement durable, stratégique et opérationnel, qui prend en compte l'ensemble des problématiques air-climat-énergie, autour de plusieurs axes d'action :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- L'adaptation au changement climatique,
- La sobriété énergétique,
- La qualité de l'air,
- Le développement des énergies renouvelables.

Le 31 Janvier 2020, l'Intercom s'est lancée également dans la révision et l'élargissement à l'échelle intercommunale du SCoT. L'élargissement vise à étendre le SCoT actuel au pôle de proximité de Condé. La révision du SCoT du Bocage intégrera les nouvelles législations environnementales apparues depuis l'approbation du document en 2013 (loi Grenelle, loi ALUR, nouvelles préoccupations de consommation de l'espace en matière de sobriété foncière...)

Le SCoT du Bocage sera révisé en conformité avec les ordonnances du 17 juin 2020, faisant de lui le **premier SCoT Modernisé de Calvados**. Le SCoT, au travers de son Projet d'Aménagement Stratégique s'appuiera sur le plan d'actions du PCAET pour construire un projet de territoire.

Le PCAET est mis en œuvre pour partie **par l'EPCI** et pour partie **par d'autres acteurs du territoire** souhaitant être partenaires du PCAET et s'engager pour la transition énergétique.

Le programme d'actions comprend **36 actions**, elles-mêmes décomposées en **137 sous-actions**, dont 14 sont identifiées comme « phares », très importantes pour la réussite de la transition énergétique du territoire. Ces mesures sont soit d'ordre organisationnel (étude de prise de compétence à l'échelle intercommunale), soit elles agissent directement sur les consommations ou la production d'énergie renouvelable, soit elles sensibilisent et mobilisent la population.

#### Les 14 mesures « phare » du PCAET

- Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté
- Informer et conseiller les habitants sur le potentiel solaire de leur habitation, grâce
- la mise à disposition d'un cadastre solaire et d'un accompagnement personnalisé
- Etudier la structuration de la compétence déchets/déchèteries
- Déployer une animation territoriale de l'Espace Info Energie\*
- Lutter contre la précarité énergétique
- Réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration thermique (dans les bâtiments publics)
- Construire des chaufferies bois énergie (dans les bâtiments publics)
- Etudier la prise de compétence mobilité et réaliser un plan global de mobilité / schéma directeur des déplacements
- Poursuivre et développer des systèmes d'autopartage de véhicules électriques
- Développer « Solidarité Transport »
- Réaliser une unité de méthanisation territoriale avec injection du biométhane dans le réseau de distribution gaz à Vire Normandie
- Elaborer l'état des lieux et construire une stratégie et un plan d'actions d'un Projet Alimentaire Territorial
- Généraliser les animations locales en faveur de la plantation des haies
- Conduire des programmes d'entretien et de restauration des cours d'eau



Source : extrait du rapport non technique PCAET

Le territoire est également lauréat de quelques appels à projets concernant la transition écologique et énergétique : **AMI Economie circulaire en Normandie, Trame Verte et Bleue, Label Cit'ergie de Vire-Normandie...**

En outre, dans le cadre de sa stratégie collectivité, l'ADEME a mis en place un unique contrat pour accompagner les EPCI dans leur démarche de transition écologique. Ce **Contrat d'Objectifs Territorial (COT) soutient la dynamique du contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**, en appuyant la collectivité dans la conception de nouveaux plans d'actions sur le moyen et long terme pour ainsi renforcer les politiques de transition écologique. Divisé en deux phases distinctes, il accompagne la collectivité sur une démarche territoriale de 4 ans, en utilisant les référentiels des programmes Cit'ergie et Economie circulaire pour mesurer la progression du territoire.

La première phase de 18 mois maximum permet à la collectivité, d'organiser ou d'améliorer une gouvernance interne et externe, de faire l'état des lieux de la performance de sa politique Energie climat et Economie circulaire, de compléter ses diagnostics territoriaux et de bâtir un premier plan d'action opérationnel dans le cadre de ses politiques structurantes.

La seconde phase met en œuvre le programme d'actions et le complète de manière itérative pour progresser dans sa politique de TEE.

Une enveloppe financière maximale de 350 000€ est destinée à la collectivité. Elle se divise de la façon suivante :

- Une aide forfaitaire de 75 000 € est attribuée au titre du soutien à l'animation, des compléments de diagnostics territoriaux, aux actions de communication et de mobilisation, de formation, sensibilisation et aux études – suivi.
- Une aide variable de 275 000 € constituée :
  - o d'une aide additionnelle variable attribuée en fonction de la progression dans les référentiels Cit'ergie et Economie Circulaire au terme de la phase 2.
  - o d'une aide additionnelle optionnelle de 50 000 € maximum sur atteinte d'objectifs territoriaux spécifiques fixés par la Direction Régionale de l'ADEME.

#### **g. La rénovation du bâti : une priorité pour une offre attractive**

Afin de réaliser des diagnostics de leur patrimoine immobilier, de mettre en place un plan d'actions permettant de réaliser des travaux de rénovation énergétique, certaines communes se sont engagées dans des démarches de **Conseil en Energie Partagé et de Schéma Directeur de l'Immobilier**.

S'ajoutent à ces actions les **Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat** et les Protocoles territoriaux qui ont permis la réalisation de travaux d'amélioration énergétique dans les logements privés.

En outre, l'Intercom travaille sur la **mise en place d'un Service de Conseil à la Rénovation Énergétique**, un guichet unique de conseil sur les aides existantes dont le dispositif **Ma Prime Rénov'**.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les communes de moins de 2 000 habitants via l'APCR (le dispositif actuel du Département permettant déjà de prendre en charge ces projets à hauteur de 70% sous un plafond de 40 000 euros de travaux HT), les communes de plus de 2 000 habitants et l'EPCI via le contrat départemental de territoire.

#### **h. Un capital environnemental à préserver et à valoriser**

Le territoire bénéficie d'un **capital environnemental d'une grande richesse** avec des sites Natura 2000, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, des Espaces Naturels Sensibles. Dans le

cadre de la révision de son SCoT, l'Intercom de la Vire au Noireau travaille sur un **plan d'actions de la Trame Verte et Bleue qui est en cours d'élaboration.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Intercom de la Vire au Noireau est chargée de la **mise en place de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)**. Trois programmes de restauration des cours d'eau sont actuellement en déroulement : Vire et ses affluents, le Noireau, la Souleuvre. Un **Contrat Eau Climat** est en cours de préparation avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les grands enjeux de ce futur contrat, liés à l'eau, la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique sont :

- Enjeu 1 : **diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie,**
- Enjeu 2 : **diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau,**
- Enjeu 3 : **Restaurer la continuité écologique,**
- Enjeu 4 : **Protéger et optimiser la ressource en eau potable.**

Par ailleurs, la caractéristique bocagère et la qualité des paysages a permis un travail important sur la recomposition paysagère et ensuite sur la **filière bois-énergie**. De multiples initiatives existent sur le territoire dont la plus emblématique est la filière bois-énergie mise en place sur Valdallière. L'une des actions phare du PCAET consiste en la **poursuite des animations mises en place à Souleuvre en Bocage, Valdallière et Terres de Druance afin de favoriser la plantation de haies.**

### **c. L'agriculture et les circuits courts : allons au plus court ! mangeons local !**

L'Intercom travaille également, depuis 2020, sur un **Projet Alimentaire Territorial**, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Normandie et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable. Elle souhaite jouer le rôle de catalyseur de toutes les démarches existantes sur son territoire et initier voire porter de nouvelles actions complémentaires et transversales, pour conforter et créer de nouvelles filières locales en lien avec son Plan Climat Air Energie Territorial, sa stratégie en faveur de l'Economie Circulaire et la compétence développement économique.



L'Intercom a candidaté auprès de la DRAAF de Normandie pour l'obtention du label national « **Projet Alimentaire Territorial** ». Cette labellisation est une reconnaissance du projet alimentaire territorial au sens de la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Le projet vient d'être labellisé « **Projet alimentaire Territorial** reconnu par le Ministère de l'Agriculture », pour une durée de 3 ans. Cela lui confère une visibilité au niveau nation et valorise la démarche mise en place par l'Intercom.

### **d. La mobilité, un projet de territoire partagé**

En termes de mobilités, le territoire constitue un axe de déplacement important avec une présence d'infrastructures routières et ferrées.

Concernant la ligne ferroviaire Paris-Granville, le guichet de la gare a été repris par la commune de Vire Normandie. Cette dernière est également lauréate de l'appel à projets **French Mobility**. **L'objectif est de mettre en place un pôle multimodal autour de la gare et une Maison de la Mobilité.**

Le territoire bénéficie également d'un réseau de **transport en commun, des services de transport à la demande, d'un certain nombre d'aires de covoiturage, de voitures électriques en autopartage** (Vire Normandie et Condé-en-Normandie) et d'un **maillage de bornes de recharge électrique** déployées par le SDEC Energie.



De plus, l'Intercom est lauréate 2020 de l'appel à projets **TEN MOD (Territoires des Nouvelles Mobilités Durables)**, organisé par l'ADEME. En effet, l'Intercom a imaginé le **dispositif Mobi Pro**. Il s'agit d'une plateforme locale expérimentale, de conseils et d'animations en matière de mobilité, animée par Mobylys (acteur local de la mobilité inclusive), destinée à identifier auprès d'un groupe de 15 entreprises pilotes de l'Intercom, puis mettre en œuvre, à l'échelle individuelle et collective, des alternatives à l'auto-solisme, dans le cadre des déplacements domicile-travail. **Ce projet s'intègre également dans la démarche Territoires d'Industrie.**

En termes de mobilité douce, il existe également des aménagements, mais dédiés essentiellement au tourisme et aux loisirs. **Un Schéma d'aménagement cyclable est en cours d'élaboration à Vire Normandie. D'autres projets sont également en préparation à Souleuvre en Bocage et à Condé-en-Normandie.**

Par ailleurs, par délibération du 25 mars 2021, **le Conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau a validé la prise de compétence mobilité** et a sollicité ses communes membres sur le transfert de cette compétence. Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour exprimer leur accord ou refus de transfert. **Le transfert de compétence interviendra au 1<sup>er</sup> juillet 2021.** Il sera ainsi nécessaire de travailler sur la nouvelle organisation de cette compétence et la définition du projet de territoire. Dans cette perspective, l'Intercom de la Vire au Noireau souhaite réaliser un schéma des mobilités. Cette étude permettra « d'asseoir » la compétence au sein de l'IVN et de prévoir « la feuille de route » pour les années à venir.

### En conclusion

#### Constats

- un PCAET adopté en 2020
- un risque de précarité énergétique et une offre de logements inadaptée
- un capital environnemental d'une grande richesse et une qualité des paysages
- la qualité du cadre de vie
- des programmes de restauration et préservation des cours d'eau en cours
- un PAT en cours
- un tourisme essentiellement de passage
- une offre en mobilité inégale sur le territoire

#### Enjeux

- la rénovation des bâtiments
- le développement de la filière bois-énergie
- la restauration et la préservation des cours d'eau
- la sécurisation de la production d'eau potable
- le développement des circuits courts et de l'approvisionnement en produits locaux
- le développement du tourisme vert
- le développement de solutions de mobilités sur le territoire intercommunal.

#### Actions

- valoriser le patrimoine naturel (haies, tourisme durable, biodiversité, qualité de l'eau) et agricole,
- développer la mobilité durable,
- favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et l'entretien des éléments du patrimoine bâti.

## 4. Transition numérique

### L'ACCES AU NUMERIQUE POUR TOUS

La transformation numérique a considérablement changé les habitudes de consommation, de travail, d'éducation et de formation, de santé et de vie en général. Cet effet a été amplifié par la crise sanitaire qui a bousculé le quotidien et a nécessité une adaptation et une organisation d'un nouveau « cadre », dans des délais record. Certaines collectivités se sont d'ores et déjà adaptées à ce changement. Afin de prévenir la fracture numérique, il convient de poursuivre ce développement sur l'ensemble de l'Interco et de faire ainsi des nouvelles technologies, une force de développement territorial.

#### i. Des outils et des démarches numériques accessibles à tous

**Les 4 Points Info 14 /Maison France Services** sont des relais de proximité des différents services publics : CAF (Caisse d'allocations Familiales), Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CARSAT Retraite, URSAAF, Pôle Emploi, Préfecture du Calvados, EDF, ENEDIS, MSA etc.

Grâce à ce maillage, ces espaces permettent de rapprocher les habitants des services publics et de les accompagner dans leurs démarches, à travers :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...);
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...);
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...);
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Source : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services>

De plus, la commune de Vire Normandie, qui ne dispose pas d'espace France Services, est lauréate de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Recrutement et accueil des conseillers numériques dans le cadre de France Relance »**, ce qui lui permettra de bénéficier de deux conseillers numériques.

Par ailleurs, la crise sanitaire a accéléré le recours aux outils numériques :

- le développement du télétravail et donc un **besoin important de tiers-lieux et de co-working**,
- la mise en place et « l'essor » des **places de marchés numériques**, à l'exemple de la plateforme de vente en ligne « **Ma Ville, Mon Shopping** ». Cette place de marché a été déployée en direction des commerçants et artisans, par l'Intercom et ses communes membres dotées de commerces, en partenariat avec la CCI Caen Normandie et la CMAI 14-61.
- « l'ouverture » virtuelle des **endroits dédiés à la culture**, à l'exemple des **Micro-folies**. Ce dispositif culturel est porté par l'État et coordonné par La Villette (parc culturel parisien), en lien avec 12 institutions culturelles. Il propose des contenus culturels ludiques et technologiques et peut s'installer dans tout type de lieux (ex. : salle des fêtes, médiathèque, hall de mairie...). Le cœur de la



Micro-folie est le musée numérique qui permet de découvrir, à proximité de chez soi, des œuvres de grands musées nationaux à l'instar du Louvre, du Musée d'Orsay, du Château de Versailles...

Un autre dispositif numérique dédié à l'accès à la culture est le **Pass Culture**. Mission de service public, porté par l'Etat, ce pass permet aux jeunes de 18 ans de bénéficier de 300 € pendant 24 mois afin de découvrir des actions culturelles de proximité, mais aussi les offres numériques.

**Il est ainsi nécessaire pour le territoire de s'adapter aux évolutions numériques afin de proposer de nouveaux services de qualité et de permettre l'accès à tous à une offre numérique diversifiée.**

Toutefois, la couverture numérique doit permettre le développement de ces services.

### En conclusion

#### Constats

- 4 Points Info 14 qui permettent l'accès des habitants aux services publics
- le développement de l'usage du numérique dû à la crise sanitaire
- un besoin d'innovation et de développement du numérique pour tous et sous toutes ses formes.

#### Enjeux

- une couverture mobile de qualité
- le développement des tiers lieux, des espaces de co-working
- l'accompagnement dans l'accès au numérique

#### Actions

- développer et accompagner à l'inclusion numérique
- développer les lieux dédiés
- accompagner les acteurs du territoire dans l'accès au numérique

## MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

### A – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

### B – Évaluation

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

### C – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

*Fait à Caen, le xx 2021*

*Philippe COURT*

*Jean-Léonce DUPONT*

*Marc ANDREU SABATER*

*Préfet du Calvados*

*Président du Département*

*Président de la Communauté de  
communes Intercom de la Vire au  
Noireau*